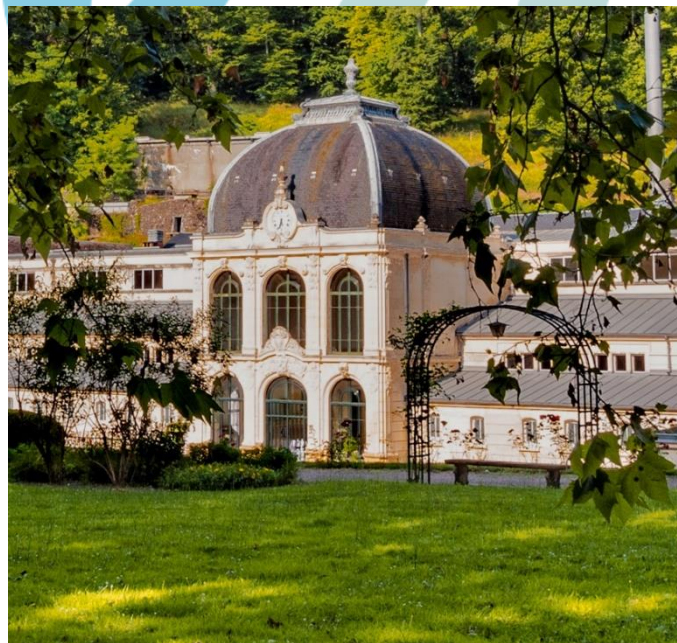




## Bureau d'information touristique Saint-Honoré-les-Bains



13 rue Henri Renaud – 58360 Saint-Honoré-les-Bains

03 86 30 43 10

[www.rivesdumorvan.fr](http://www.rivesdumorvan.fr)

## 1. Présentation du Bureau d'Information touristique de Saint-Honoré-les-Bains

Le bureau d'information touristique de Saint-Honoré-les-Bains fait partie de l'Office de tourisme Intercommunal Rives du Morvan dont il est le siège administratif.

Il est ouvert à l'année.



## 2. L'accès à l'Etablissement

Le Bureau d'information touristique principal à Saint-Honoré-les-Bains est visible depuis la voie publique avec son enseigne en façade.

Il se situe au 13 rue Henri Renaud, au centre-bourg, face à la mairie, à la place du marché, à 50 mètres de l'axe routier principal Luzy/Moulins-Engilbert (D985) et à 600 mètres des Thermes.



A l'extérieur, une place de stationnement est réservée aux personnes à mobilité réduite, située à 6 m de l'entrée de l'Office de tourisme. Le stationnement est gratuit.

L'accès se fait par 3 marches d'une hauteur totale de 53 cm ou par une rampe et une porte à pousser.

Présence d'une dalle podotactile, de nez de marches contrastés et antidérapants, de contremarches contrastées, de bandes de sécurité sur la porte vitrée à 1.10m et 1.60m.

Point dérogatoire : la limite de propriété ne permet pas de réaliser une rampe conforme à la réglementation.

Une sonnette et un pictogramme PMR permettent d'apporter une aide aux Personnes à Mobilité Réduite pour accéder à l'établissement. En pièce jointe, l'avis de la Commission départementale de sécurité et d'accessibilité.



### **3. L'espace d'accueil**

L'espace d'accueil est de plain-pied.

Un seul comptoir d'accueil surbaissé est accessible à tous dont les PMR.

Le comptoir dispose d'une boucle auditive ainsi qu'une oreillette amplificatrice

Il est facile de circuler librement.



#### 4. La documentation

Dans les présentoirs, l'ensemble de la documentation n'est pas entièrement accessible à moins de 1.30m mais elle peut être distribuée par le personnel d'accueil.

La documentation est classée par thème (activités de pleine nature, culturelle, évènementiels)

Sur demande nous pouvons renseigner sur les *hébergements ainsi que les activités de loisirs et visites accessibles sur le territoire Rives du Morvan.*



## 5. La boutique

Notre boutique propose des objets souvenirs, des ouvrages, ...

Quelques articles sont situés à une hauteur de plus de 1.30 m mais la présence du conseiller en séjour permet une aide humaine.

Pour une meilleure visibilité, les prix sont indiqués en caractères adaptés.

Le paiement peut se faire par carte bancaire, espèces ou chèques.



## 6. Formation et sensibilisation du personnel

Le personnel chargé de l'accueil est sensibilisé et se forme à « l'accueil des publics en situation de handicap ».

Actuellement, 2 personnes ont bénéficié d'une formation sur l'ensemble des Bureaux d'information touristique en 2025 dont une personne au bureau de Saint-Honoré-les-Bains.



**PRÉFÈTE DE LA NIÈVRE**

DDT de la Nièvre

**COMMISSION CONSULTATIVE DÉPARTEMENTALE  
DE SÉCURITÉ ET D'ACCESSIBILITÉ**

DDT 58/SAUH/Bureau Bâtiment  
et Accessibilité

**Sous-Commission départementale d'accessibilité**

Dossier suivi par :  
Chantal GENEST

**Réunion du mercredi 25 mars 2020**

Tél. : 03.86.71.71.52

chantal.genest@nievre.gouv.fr

**AVIS DE LA CCDSA RELATIF A L'ACCESSIBILITE AUX  
PERSONNES HANDICAPEES**

**Procès verbal de la réunion**

**Textes de référence**

Code de la construction et de l'habitation, notamment les articles L. 111-7 à L. 111-8-4 et les articles R. 111-18 à R. 111-19-60 ;

Arrêté du 8 décembre 2014 modifié ;

Arrêté du 15 décembre 2014 ;

Arrêté du 27 avril 2015 ;

Arrêté du 1 août 2006 (dépôt pour instruction avant le 01 juillet 2017) ;

Arrêté du 20 avril 2017 (dépôt pour instruction après le 30 juin 2017) ;

**DOSSIER N° AT 058 246 20 C 0001**

N° urbanisme :

**Commune : SAINT HONORE LES BAINS**

**Demandeur : Commune de ST HONORE LES BAINS représenté par le Maire**

**Adresse du demandeur : 1 Place Firmin Bazot - 58360 SAINT HONORE LES BAINS**

**Nom établissement : Office du Tourisme intercommunal**

**Adresse des travaux : 13 rue Henri Renaud - 58360 SAINT HONORE LES BAINS**

**Type : W Administrations, banques, bureaux / Catégorie ERP : 5**

**Nature des travaux :**

Contraste de la 1<sup>ère</sup> et dernière contremarche et des nez de marches, pose d'une bande podotactile et de vitrophanie sur la porte.

**Demande de dérogation : oui, 1 point(s) dérogatoire(s)**

Point dérogatoire 1 (impossibilité technique) : L'accès à l'établissement se fait par 3 marches d'une hauteur totale de 53 cm ou par une rampe à 18.8%. La limite de propriété ne permet pas de réaliser une rampe conforme à la réglementation. Une sonnette et un pictogramme PMR permettent d'apporter une aide aux Personnes à Mobilité Réduite pour accéder à l'établissement.

**MOTIVATION**

- sur l'autorisation : Favorable

- sur la dérogation : Favorable

**PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS : néant**

\*\*\*\*\*

**AVIS DE LA COMMISSION**

La commission technique émet un avis favorable à la réalisation de ce projet.

A NEVERS, le mercredi 25 mars 2020

Pour la Préfète

La présidente de la commission



Mme CASTAGNE Marie-Hélène